

Actu Vernier

Septembre 2014

Vernier s'apprête à changer de visage

L'aménagement du « quartier de l'Etang » prend son envol. Près de 1000 logements et 2500 emplois y sont attendus.



« Info chantier »
Route du Bois-des-Frères

PP. 14-15

Un nouvel espace
de loisirs

PP. 16-17

30^e édition du festival
Vernier Sur Rock

P. 21

Chères Verniolanes, Chers Verniolans,

Allier croissance démographique et qualité de vie, voilà un défi de taille que la Ville de Vernier mène en collaboration avec ses nombreux partenaires. Dans la thématique de ce mois, nous vous invitons à découvrir les contours d'un développement urbanistique phare « le projet de l'Etang », un nouveau quartier en phase de devenir.

Cette édition revient sur les « Activités d'été » qui ont remporté un franc succès pour la deuxième année consécutive : bricolages, jeux, ateliers de danse et buvette ont rythmé et coloré l'été de nombreux habitants (p. 31). Elle vous invite également à découvrir en primeur un nouveau lieu de détente et de loisirs : rendez-vous lors de l'inauguration publique du lieu-dit « Au Moulin » le 11 octobre (pp. 16-17) !

Si la période automnale ancre la fin des vacances, elle rime surtout avec la rentrée et l'objectif de suivre de bonnes résolutions. C'est donc l'opportunité de se lancer dans de nouvelles activités variées et de partir à la découverte d'horizons inconnus. Laissez-vous tenter par les nombreux événements proposés sur votre commune : bricolage et contes dans vos bibliothèques, ateliers cuisines pour petits et grands (pp. 34 et 35), gymnastique douce, danse et stretching (p. 36).

Sans oublier la programmation des nombreuses associations qui vous proposent entre autre la 30^e édition du festival Vernier Sur Rock (p. 21), de participer à la comédie musicale *West*



Yvan Rochat, Thierry Apothéloz, Maire, et Pierre Ronget

Side Story par la Fanfare Municipale de Vernier ou encore une exposition surprenante de la Biennale des arts contemporains aux Libellules (pp. 24-25).

Une excellente immersion dans votre journal communal !

Votre Conseil administratif :
Thierry Apothéloz, Yvan Rochat et Pierre Ronget

Edité par l'administration municipale

Comité de rédaction :

Yvan Rochat

Jean-Claude Stevan

Myriam Jakir Duran

Line Parmentier

Valérie Walther-Palli

Contact :

communication@vernier.ch

www.facebook.com/VilledVernier

VERNIER
Une Ville pas Commune

Mairie de Vernier

CP 520 – 1214 Vernier

T. 022 306 06 06

F. 022 306 06 60

Horaires d'ouverture

9h – 12h et 14h – 17h

www.vernier.ch

Prochain numéro :

Du nouveau aux Libellules

Délai rédactionnel : 26 sept. 2014

Parution : 20 octobre 2014

Archives :

www.vernier.ch/magazine

Journal tiré à 17 400 exemplaires

10 fois par année.

La rédaction décline toute responsabilité envers le contenu des articles et des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par Atar Roto Presse SA,

Genève, sur papier couché mat 115 g

Maquette : Agence Hémisphère



Le futur quartier de l'Etang, un bel exemple de concertation

Le projet urbain du quartier de l'Etang poursuit son chemin. Près de 2500 emplois et autant d'habitants sont attendus sur cette actuelle zone industrielle de 11 hectares. Le 24 juin dernier, le Conseil municipal de Vernier a voté à l'unanimité son déclassement en zone de développement. Il attend l'aval des autorités cantonales.



La réhabilitation urbaine du quartier de l'Etang, initiée en 2009, est en bonne voie. Cet important projet urbain tant par son ampleur que par son coût chiffré à CHF 1,2 milliard a pris son envol en 2011. Le maître d'ouvrage, la société Privera Construction Management SA, a engagé une nouvelle équipe de pilotage composée d'un architecte et urbaniste de renommée internationale, Dominique Perrault, ainsi que d'un cabinet local, le bureau d'architectes Favre & Guth. Ces derniers ont élaboré le concept urbain et architectural et le promoteur a initié la direction du projet, en prenant en compte les intérêts de tous les acteurs en jeu, soit le Canton, la Ville de Vernier, les associations de quartier et

les riverains. Cet automne, si le Grand Conseil confirme le déclassement de l'actuelle « zone industrielle et artisanale » en « zone d'équipements publics et de développement », et que le Plan localisé de quartier (PLQ), actuellement à l'étude au Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE), est adopté, les premières autorisations de construire devraient commencer à être déposées en janvier 2015. Les habitants pourraient arriver en 2018 déjà.

Une task force pour mieux cibler les besoins | Dès 2011, PCM SA et sa nouvelle équipe ont choisi l'option de la concertation plutôt que celle de la confrontation. Une task force a été

créée et chaque deux mois environ, une quarantaine d'acteurs se rencontrent pour discuter du projet : « Il s'agit de rétablir le dialogue, de permettre à tous les interlocuteurs autour de la table de s'impliquer », explique la directrice de la société promotrice PCM SA, Anne-Marie Loeillet.

La particularité du futur quartier de l'Etang est qu'il se situe dans un espace où l'on n'attend pas la ville : cerné par les voies de chemin de fer, les citernes pétrolières et l'autoroute. « Construire à cet endroit impose un certain nombre de contraintes liées à la sécurité et découlant des normes de l'Ordonnance sur les accidents majeurs (OPAM),

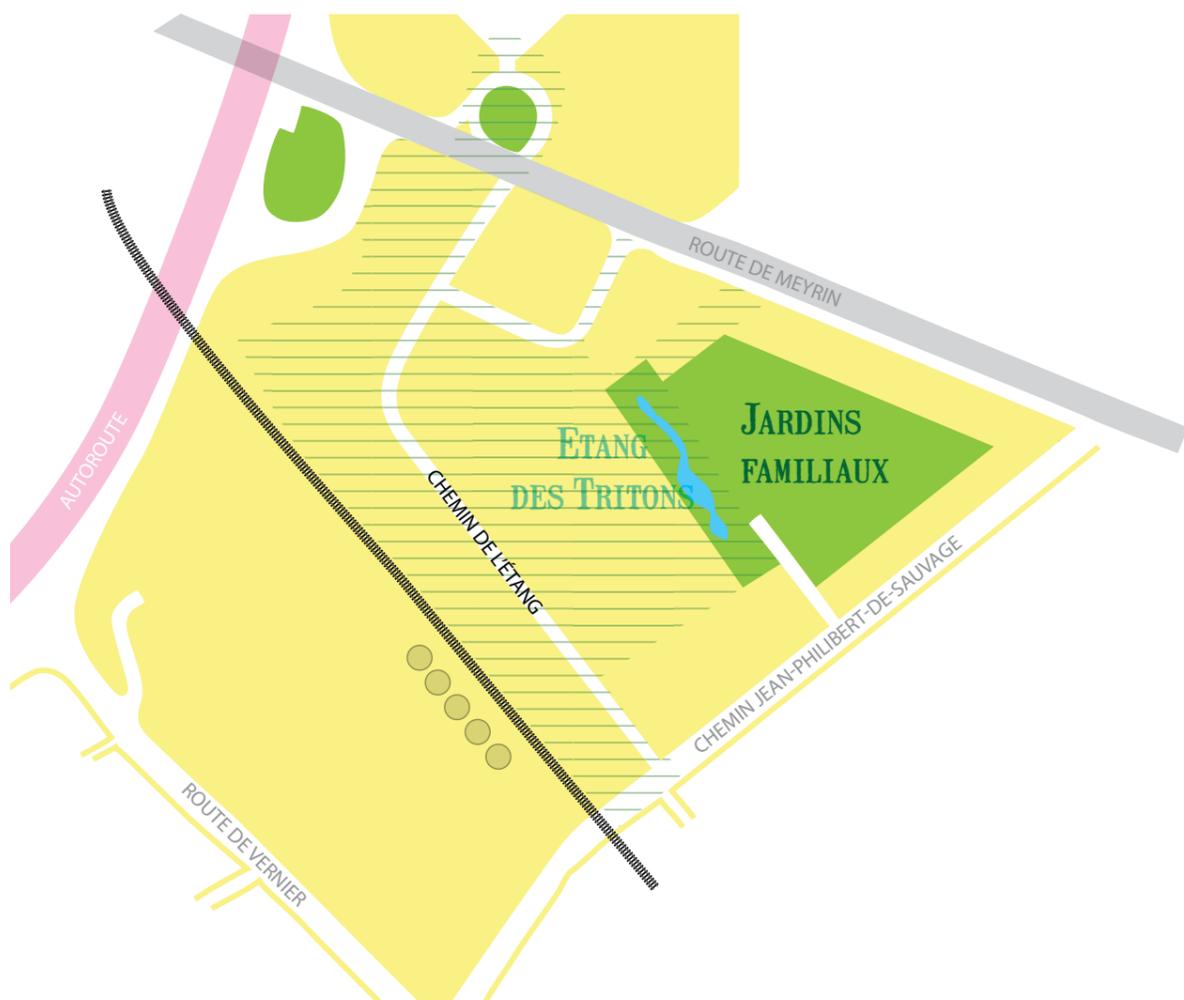
reprend Madame Loeillet. Nous avons réalisé toute une série d'études d'impact et technique, en vue d'établir un projet d'urbanisme».

En outre, le futur quartier comptera 70% de logements libres et 30% de logements subventionnés. Chaque type d'habitation aura ses normes propres, raison pour laquelle PCM SA a engagé Dominique Perrault pour ses compétences internationales et le bureau Favre & Guth pour ses connaissances locales. « Il y a des pratiques administratives qui sont propres au Canton, c'est un projet à plusieurs mains », relève la directrice de la société promotrice.

Ecouter l'avis éclairé des parties
| Durant l'élaboration de ce projet

immobilier qui comptera 2500 habitants, la Ville de Vernier a donné ses orientations lors des nombreuses réunions avec PCM SA. Dans un secteur où la circulation est très dense, que ce soit sur la route de Meyrin, la route de Vernier, l'avenue du Pailly ou le chemin Jacques-Philibert-de-Sauvage, le Conseil administratif a notamment veillé à ce que la question de la mobilité concentre les efforts de l'équipe du projet, surtout la mobilité douce. Une ligne de bus desservira le quartier de l'Etang en site propre et une passerelle destinée aux piétons reliera Blandonnet au chemin de l'Etang. De même, les places de parking des entreprises seront mutualisées pour l'ensemble des utilisateurs du quartier, des activités et logements.

« Nous avons également souhaité que ce quartier soit un plus en terme de développement d'espaces verts destinés à la population », indique le Conseiller administratif en charge de l'aménagement du territoire, Yvan Rochat. Ainsi, certains immeubles auront une façade et une toiture végétalisées. Les cœurs d'îlots, dont la majeure partie est en pleine terre, seront essentiellement piétonniers et reliés au futur parc des Tritons. « Nous souhaitons que les piétons n'aient qu'un minimum de routes à traverser », ajoute le magistrat. Enfin les coins de verdure seront aménagés de manière souple pour que les futurs habitants puissent décider de leur affectation, en jardins partagés par exemple. Le promoteur prévoit d'acquiescer des arbres dès le début du chantier et de créer un parc



Le périmètre du futur quartier de l'Etang.

éphémère à l'intérieur d'une pépinière, afin qu'ils soient de taille à l'échelle du quartier au moment de les planter.

Des infrastructures multifonctionnelles | Outre les logements,

le quartier de l'Etang accueillera des commerces, des bureaux, des activités artisanales, un hôtel quatre étoiles plus, un fitness, un bowling et un centre médical de jour. Les infrastructures publiques seront composées du centre administratif de la Ville de Vernier, d'une école accueillant une vingtaine de classes, d'une crèche, d'une maison de quartier et d'un centre de quartier. Il y aura également une piscine dont les coûts de fonctionnement seront mutualisés avec des acteurs privés tels que le Centre Médicalisé de Jour. Elle pourra également servir aux personnes à mobilité réduite qui fréquentent le centre médical pour des activités d'aquagym. « On a souhaité que les espaces publics favorisent le mieux-vivre ensemble et que le mélange d'activités publiques, scolaires, commerciales et d'habitations mette en valeur la mixité sociale et fonctionnelle du quartier », reprend Yvan Rochat. De même, les salles de conférence de l'hôtel pourront être utilisées par les employés municipaux pour des réunions. Des terrains sportifs compléteront le projet. Pour ce qui est de la culture, le promoteur a inscrit un montant dans son budget. « La Ville demande que, pour chaque nouveau projet immobilier, on prévoit une part pour l'artistique », rappelle le Conseiller administratif en charge de la culture, Pierre Ronget. « Nous allons travailler avec nos architectes et notre paysagiste, l'agence TER, pour que des artistes puissent s'exprimer en intégrant des œuvres artistiques, dans le concept même de l'architecture des bâtiments ou des œuvres d'art urbaines », indique Anne-Marie Loeillet.

Un projet créateur d'emplois

| Le chantier de l'Etang va employer environ 1500 ouvriers chaque jour. Un poids économique de taille dans une commune qui connaît le plus fort taux de chômage du canton. « J'aimerais profiter de cet immense projet pour



Planning prévisionnel du phasage du projet.

© PCM SA – Pool Favre & Guth – AAG Grivel SA

travailler tant avec PCM SA qu'avec les entreprises mandataires pour favoriser l'engagement de Verniolans », souligne le Conseiller administratif en charge de l'économie et de l'emploi, Thierry Apothéloz. Enfin le magistrat souhaiterait que le quartier de l'Etang devienne un pôle technologique, à l'instar de Plan-les-Ouates et de son secteur horloger, qui ferait la fierté de la ville.

Nécessaire coup de pouce du Canton | Aujourd'hui, les estimations

montrent que le quartier de l'Etang coûterait plus de CHF 12 millions par an à Vernier sur une période de 8 ans, alors que le budget annuel total des investissements de la municipalité affaire à CHF 20 millions. C'est un sacrifice financier de taille même si, à terme, les habitants et les entreprises vont augmenter les recettes fiscales communales. Vernier attend un geste de l'Etat de Genève. « Si Genève veut construire des logements, ses autorités

doivent nous aider, souligne le Conseiller administratif Pierre Ronget en charge des finances. On ne peut pas grever les finances d'une commune, alors qu'elle a déjà une forte dette. Même si elle a bien diminué durant cette dernière législature, lui rajouter un montant de CHF 110 millions serait un peu rude ».

En conclusion, les trois conseillers administratifs saluent la large consultation qui a accompagné l'élaboration de ce complexe immobilier. Une concertation qui sera suivie d'effets, espère le Conseiller administratif Yvan Rochat. « Finalement, on saura si nos orientations ont été entendues lorsque le PLQ sera adopté et que les autorisations de construire seront déposées ».

Judith Monfrini/Commu' Comm